

Session de formation

« Décentralisation et Rôle des médias »

I. Contexte:

Dans le cadre de son programme de formation, Al Bawsala a organisé une session de formation au profit des journalistes. La session de formation a été organisée, a porté essentiellement sur les notions de la décentralisation, les modes de gouvernance et le budget des municipalités.

Al Bawsala a estimé nécessaire de présenter certains éléments essentiels relatifs à la décentralisation afin de permettre aux journalistes de se doter des informations nécessaires au vue du débat à venir sur la décentralisation.

II. Objectifs:

Le but essentiel de ce programme de formation est de permettre aux journalistes de disposer des connaissances nécessaires pour traiter les questions pertinentes relatives à l'action municipale. La session est de 2 jours pour 18 journalistes (2 par radio) issus des 9 radios nationales et régionales de la radio tunisienne:

- Radio Tunis
- RTCI
- Radio Culturelle
- Radio Jeunes
- Radio Sfax
- Radio Monastir
- Radio Gafsa
- Radio Tataouine
- Radio Kef

Cette session de formation sera suivie par des émissions débats radiophoniques sur des thématiques pertinentes liées à la décentralisation, aux budgets municipaux, à la gouvernance locale et à d'autres questions connexes.

Pour la première session de formation, le contenu a porté essentiellement sur les principes généraux de la décentralisation, l'application de la Constitution et l'évaluation du processus de décentralisation en Tunisie.

III. Mise en place du programme : La session de formation

Cette session de formation a une certaine spécificité, la formation a été animée principalement par la chef de projet de Marsad Baladia, vu son expérience auparavant avec des journalistes de radios communautaires et associatives.

L'agenda :

Heure	Activité	Description
Jour 1		
8h30-9h	Enregistrement des journalistes	
9h-9h30	Présentation d'Al Bawsala	Présentation de l'activité de l'association et le programme de formations destiné aux journalistes.
9h30-11h	Présentation des projets	Marsad Baladia / Marsad Majles
11h-11h30	Break	
11h30-13h30	Décentralisation en Tunisie	Qu'est ce que la décentralisation?
		La décentralisation en Tunisie où en sommes-nous?
13h30-14h30	Déjeuner	
14h30-16h30	Le mode de gouvernance des municipalités	Répartition des compétences
		Le rôle des sessions préliminaires.
		Accès à l'information: transparence et diffusion de l'information.
Jour 2		
9h-11h	Budget municipal	Structure et présentation du budget municipal.
		Processus d'élaboration du budget municipal.
		Principes budgétaires.
11h-11h30	Break	
11h30-13h30	Journalisme et Décentralisation	Comment transformer le contenu en émission radio?
		Les différentes façons.
		Comment traiter l'information dans les émissions avec les invités?
13h30-14h30	Déjeuner	

IV. Contenu de la formation :

Une quinzaine de journalistes appartenant aux médias régionaux et nationaux ont participé à cette session de formation. Au cours de cette rencontre, nous avons essayé de décortiquer la notion de décentralisation en générale et en Tunisie en particulier et le rôle des médias tunisiens surtout au vu l'échéance des élections municipales.

Les points qui ont animé le débat au cours de la formation se concentraient essentiellement sur le travail municipal et la décentralisation. Ce débat a permis aux journalistes d'enrichir leurs connaissances et de les aider à avoir une idée sur les thématiques utiles à la préparation de leurs émissions avant les élections municipales.

La discussion a commencé par la présentation des projets d'Al Bawsala concernant les travaux de l'assemblée des représentants du peuple et les municipalités. Pour exposer davantage le contenu que les journalistes peuvent trouver et utiliser dans les sites respectifs de Marsad Majles et Marsad Baladia.

Au cours de ces deux jours, les journalistes ont eu la possibilité d'avoir plus d'informations concernant la décentralisation qui se décline dans plusieurs points, faire la différence entre décentralisation et déconcentration, comprendre le contenu du septième chapitre de la Constitution Tunisienne qui instaure le principe de la décentralisation et pouvoir identifier les problèmes les plus importants qui paralysent le déroulement des élections municipales, et de sortir d'une idée claire sur le rôle du législateur dans l'implémentation effective de la décentralisation à travers les lois.

La discussion sur la décentralisation a amené à parler du travail municipal, définir les conseils municipaux, ruraux et régionaux pour comprendre le fonctionnement de ces institutions et vulgariser les dépenses budgétaires des municipalités.

Le débat a été enrichi par les interventions des journalistes en expliquant le rôle de la presse dans la sensibilisation sur le processus de la décentralisation et la communication avec les citoyens pour leurs expliquer leurs droits et devoirs.

V. Propositions des participants :

A la fin de la formation, les journalistes ont exprimé leurs avis concernant la formation. Malgré la liberté dont a bénéficié le secteur de l'information, les journalistes ont besoin d'appui en matière de développement du concept de décentralisation.

Ils ont partagé des idées d'émissions de radios et comment ils peuvent traiter la thématique de la décentralisation et les élections municipales.

Il y avait diverses idées qui peuvent simplifier l'information et sensibiliser le citoyen à participer dans le domaine municipal.

Les idées qui ont été partagées sont :

- Comment ouvrir le débat concernant la décentralisation et les élections municipales, et ce qu'elles peuvent apporter aux citoyens ;
- Comment consacrer des rubriques dans les bulletins de l'information pour parler du rôle actuel des municipalités ;
- La couverture des sessions préliminaires et ordinaires et ainsi que les changements prévus pouvant affecter le quotidien des citoyens après les élections municipales et l'instauration de la décentralisation.
- La mise en place de programmes interactifs et des talk-shows sur la décentralisation, les élections municipales et le rôle des municipalités en faisant participer des députés de l'ARP pour parler du projet de loi du code des collectivités locales et sensibiliser le citoyen pour participer dans les sessions préliminaires.

A travers ses émissions, il y aura une certaine proximité des citoyens pour qu'ils puissent défendre les problèmes qui concernent leurs communes.

VI. Conclusion:

La première session du programme de formation a été adressée à la radio tunisienne et il y aura d'autres sessions de formations pour les radios du secteur privé.

Le secteur de l'information a besoin de ses programmes de formations pour qu'il soit préparé aux prochains rendez-vous qui attendent la Tunisie. La décentralisation et les élections municipales sont les prochaines étapes les plus importantes pour un développement local réussi.